

RAPPORT ANNUEL SUCCINCT 2015



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DE LA CIEPP

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs

* Luc ABBÉ-DECARROUX
Vice-président

Christian GRANDJEAN

Olivier SANDOZ

Werner WYSS

*Robert ZOELLS

Représentants des salariés

Nuno DIAS

Pierluigi FEDELE

*Aldo FERRARI
Président

Isabelle RICKLI

*Claude SCHUTHÉ

* *Membres du Bureau du Conseil de fondation*

DIRECTION

Fabrice MERLE
Directeur

Violaine LANDRY ORSAT
Directrice adjointe

José AGRELO
Directeur adjoint

GESTION ADMINISTRATIVE

Fédération des Entreprises Romandes

EXPERT AGRÉÉ

Pittet Associés S.A., Genève

ORGANE DE RÉVISION

KPMG S.A., Genève

MÉDECIN-CONSEIL

Dr Jean-François BURKHALTER

UNE FORTE CROISSANCE !

La CIEPP poursuit son développement. En 2015, l'institution a enregistré une augmentation de 2.6% du nombre de ses assurés, de 1.7% de l'effectif de ses entreprises avec assurés actifs et de 3.8% du montant des cotisations assurées. En 2015, la CIEPP a facturé des cotisations annuelles de plus de 334 millions de francs.

Au 31 décembre 2015, la CIEPP gérait la prévoyance professionnelle de 9'001 entreprises et indépendants, 39'274 assurés, 4'524 bénéficiaires de rentes. Son bilan progressait de 231 millions de francs pour s'élever à plus de 5'465 millions de francs.

CONTEXTE TROUBLÉ

L'année 2015 a été marquée par le rôle toujours prépondérant des banques centrales et par leurs actions divergentes. En Suisse, la BNS a décidé d'abandonner le cours plancher du franc suisse face à l'euro et d'introduire des taux d'intérêts négatifs, avec des conséquences importantes pour les caisses de pension. La décision de la BNS a précédé de quelques jours celle de la Banque centrale européenne (BCE) de lancer un plan de rachat massif et sans précédent d'obligations souveraines. Aux Etats-Unis, après plusieurs mois d'atermoiements, la Réserve fédérale a engagé à mi-décembre une hausse de son taux directeur pour la première fois depuis neuf ans. Un geste encore symbolique, mais qui marque un changement de cap. En Chine, la Banque centrale a autorisé plusieurs dévaluations successives du renminbi.

L'année a également été marquée par les craintes répétées sur la solvabilité de la Grèce et sa capacité à demeurer au sein de la zone euro. La guerre du pétrole entre producteurs et l'érosion continue des prix, vécue dans un premier temps comme une opportunité pour la croissance de nombreux pays, a créé ensuite une grande incertitude. De même, l'effondrement des prix de nombreuses matières premières a eu des impacts importants et accentué la vulnérabilité de nombreuses économies émergentes. Enfin, les interrogations se sont accrues sur l'ampleur du ralentissement de la croissance de la Chine.

Dans ce contexte troublé, les marchés financiers, extrêmement volatiles, ont connu une année de montagnes russes.

ÉVOLUTION DE L'INSTITUTION

En 2015, après trois excellentes années (7.9% en 2014, 8.5% en 2013 et 9.7% en 2012), la CIEPP a réalisé une performance positive de 0.11% sur la gestion de la fortune confiée, légèrement en retrait de ses indices de référence.

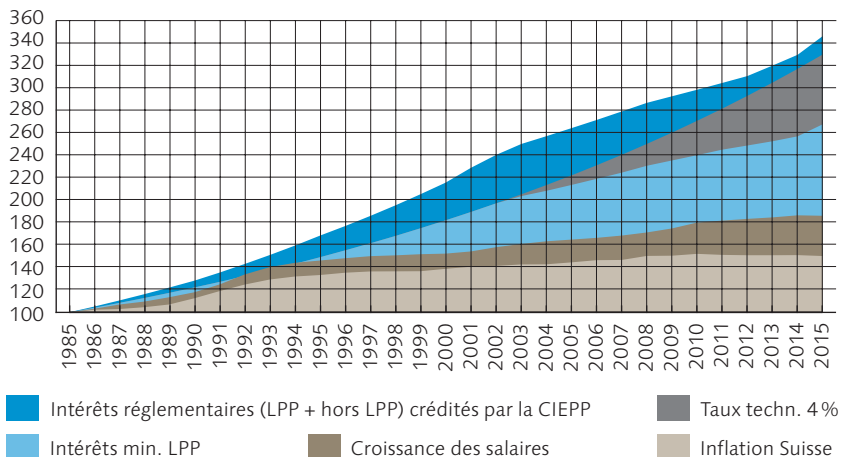
Sur la durée, avec une stratégie axée sur le long terme, des outils et des méthodes qui ont fait leur preuve, la CIEPP a accompli de très bonnes performances. Elle réalise, sur les dix dernières années, une performance nette de frais équivalente à l'indice Pictet LPP 40 (avec une hausse de 35%) supérieure à la majorité des institutions de prévoyance.

Après une rémunération des avoirs vieillesse de 3% en 2013 et en 2014, le Conseil de fondation a décidé d'attribuer un taux d'intérêt de 2.25% (soit 0.5% de plus que le taux minimal LPP) sur l'entier de l'avoir vieillesse des assurés actifs au 1^{er} janvier 2016.

Avec cette attribution et une diminution du taux d'intérêt technique à 3% pour prendre en compte des évolutions actuarielles et réglementaires, le taux de couverture de la CIEPP se situe à fin 2015 à 111.9%. Ce taux était de 117.4% à fin 2014 et 112.6% en 2013.

Politique en matière d'attribution des excédents

CHF



SUCCÈS DES NOUVELLES PRESTATIONS

Les solutions et les services proposés par la CIEPP s'adressent à tous les indépendants et à toutes les PME, sans distinction de taille et de secteur économique.

Pour répondre à l'évolution des besoins de la prévoyance tout en demeurant simple et performant, le Conseil de fondation a étoffé les plans existants avec de nouvelles prestations. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CIEPP propose, en option, un capital décès supplémentaire dans tous ses plans et des prestations de risques décès et invalidité augmentées dans le plan Optima.

Ces évolutions réglementaires répondent à une attente. Elles ont enregistré un très grand succès auprès des affiliés: un sur quatre a signé un avenant en cours d'année. Une performance qui illustre la capacité de la CIEPP à délivrer de nouvelles prestations avec une plus-value durable pour ses membres et à réussir la gestion de ces adaptations.

Grâce au succès de son modèle de prévoyance, à sa solidité structurelle et financière, la CIEPP continuera à développer de nouvelles solutions innovantes adaptées à la réalité des entreprises romandes.

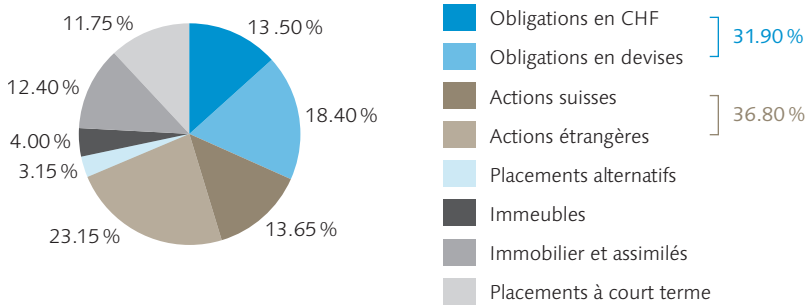
EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le 1^{er} janvier 2015, l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) est entrée en vigueur. La CIEPP, pionnière et attentive depuis plusieurs années aux questions de bonne gouvernance, a adapté ses directives pour l'exercice des droits de

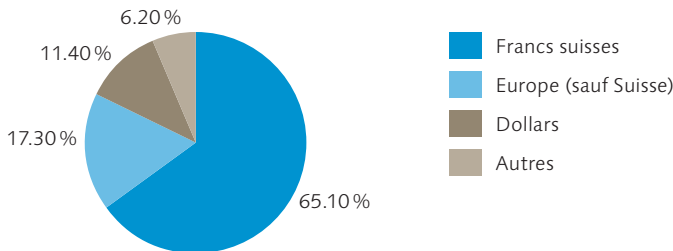
vote et son règlement de placements à la nouvelle ordonnance. En 2016, en application de l'ORAb, un rapport complet sur l'exercice des droits de vote en 2015 a été établi. Le rapport sur l'exercice des droits de vote est à disposition sur le site www.ciepp.ch.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Répartition par type d'investissement



Répartition monétaire (sans les titres de gages immobiliers)



La CIEPP affiche des réserves accumulées importantes, une réserve de fluctuation de valeur substantielle adaptée à la situation économique et un cash-flow positif important pour déployer sa stratégie d'investissement axée sur le long terme. Au 1^{er} janvier 2016, intégrée au règlement de placements, une allocation d'actifs révisée est entrée en vigueur. Les principales modifications sont un renforcement de la part des actions internationales

et une augmentation mesurée des obligations étrangères couvertes en franc suisse. La mise en place en 2015 d'une équipe dédiée intégralement à l'investissement immobilier va accompagner la stratégie de la CIEPP d'investir 10% de sa fortune en immobilier direct dans les prochaines années.

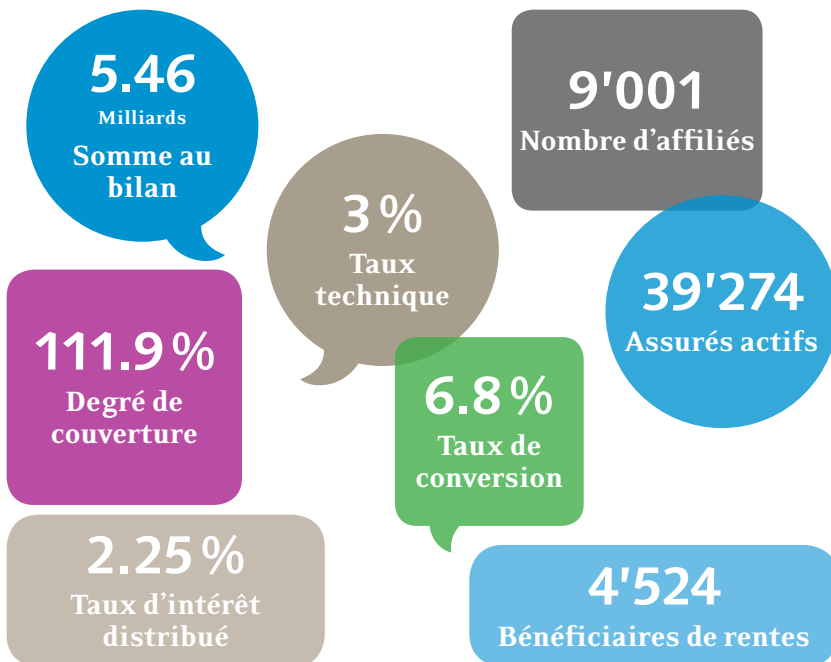
Cette nouvelle allocation assure à la CIEPP la sécurité nécessaire pour assurer ses engagements.

Le début de l'année a mis en évidence la fragilité de la confiance des investisseurs et une propension à ignorer plusieurs facteurs contribuant à stimuler l'économie mondiale. Parmi ces signaux positifs, les politiques des banques centrales toujours accommodantes, le maintien d'un niveau élevé de création d'emplois aux Etats-Unis, la vigueur de la reprise au sein de l'Union européenne, la transition de la Chine vers une économie axée sur la consommation et le faible niveau des prix des matières premières. Certes de nombreux risques existent. Economiques, tels l'endettement des Etats, les difficultés des pays émergents ou l'effondrement

du prix du pétrole. Mais aussi géopolitiques comme la multiplication de conflits régionaux, la multiplication d'actes terroristes dans le monde et les tensions européennes dans la gestion de l'immigration.

Dans cet environnement, la capacité de résilience de l'économie suisse est forte. Elle peut s'appuyer sur une consommation intérieure toujours soutenue, sur la responsabilité des entreprises et des salariés, sur la flexibilité de son marché du travail et sur la solidité des assurances sociales qui jouent pleinement leur rôle d'amortisseur.

CHIFFRES CLÉS 2015



BILANS COMPARÉS AUX 31.12.2015 ET 31.12.2014

Ce bilan (selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26) est une version succincte de celui soumis à l'organe de révision de la CIEPP et approuvé par ce dernier.

	en milliers de CHF	
ACTIF	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
A) Placements		
Liquidités	640'955	740'001
Obligations	1'725'431	1'580'453
Immobilier et assimilés	670'206	569'239
Actions	1'987'786	1'918'363
Placements alternatifs		
Private Equity	10'997	10'559
Senior Secured Loans	159'072	147'258
Produits dérivés	-5'224	-11'567
Immeubles et terrains	216'871	170'359
Total placements	5'406'094	5'124'665
B) Compte de régularisation actif		
Affiliés et agences	39'334	42'023
Autres créances	0	50'560
Fonds de garantie	2'440	2'240
Impôt anticipé	9'203	6'013
Comptes courants des régies	707	873
Intérêts et dividendes à recevoir	7'659	7'645
Autres actifs transitoires	426	329
Total compte de régularisation actif	59'769	109'683
TOTAL DE L'ACTIF	5'465'863	5'234'348

	en milliers de CHF	
PASSIF	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
D) Engagements		
Prestations de libre passage et rentes	179'671	181'769
Autres dettes	4'033	4'144
Total des engagements	183'704	185'913
E) Compte de régularisation passif	20'213	13'204
F) Réserves de cotisations des employeurs	33'667	33'252
G) Provisions non techniques	218	218
H) Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	3'511'895	3'277'631
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'052'960	898'644
Provisions techniques	105'800	85'604
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques	4'670'655	4'261'879
I) Réserve de fluctuation de valeur	557'406	652'067
J) Fonds libres		
Situation en début de période	87'815	0
Z) Excédent de produits / charges (-)	-87'815	87'815
Situation en fin de période	0	87'815
TOTAL DU PASSIF	5'465'863	5'234'348

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS : EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

	en milliers de CHF	
	Exercice 2015	Exercice 2014
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires	395'402	380'126
Prestations d'entrée	361'305	324'185
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	756'707	704'311
Prestations et versements anticipés		
Prestations réglementaires	-125'101	-114'066
Prestations de sortie	-395'552	-414'554
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-520'653	-528'620
Constitution / Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs	-234'265	-182'965
Variation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-154'316	-81'691
Variation des provisions techniques	-20'196	-29'199
Variation de la réserve de cotisations des employeurs	-254	-709
Charges d'assurance	-1'649	-1'603
Résultat net de l'activité d'assurance	-174'626	-120'476
Résultat net des placements	6'530	372'946
Autres produits	207	207
Autres frais	-39	-47
Frais d'administration	-14'549	-14'035
Excédent de produits / charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-182'477	238'595
Constitution (-) / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	94'662	-150'780
EXCÉDENT DE PRODUITS / CHARGES (-)	-87'815	87'815

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

Rue de Saint-Jean 67
CP 5278
1211 Genève 11
T 058 715 31 11
E-mail: ciepp@fer-ge.ch
Internet: www.ciepp.ch

AGENCES

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 350 33 79

Neuchâtel – Av. du 1^{er} Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80